

Décision 22-DCC-247 du 28 décembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés CLC Dijon et CLC Nancy par la société Groupe David Gerbier

Posted on: 28 décembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe David Gerbier

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

CLC Dijon
CLC Nancy

Lire

le texte intégral

133.26 Ko